

# COMMUNIQUE DE PRESSE



**GROUPE PSA**

26 février 2019

## **RESULTATS NAO SALAIRES 2019**

Après une séance marathon de négociation jusqu'au petit matin, la Direction a finalisé les dernières propositions et a annoncé les montants de l'intéressement et participation :

1. Une prime de pouvoir d'achat basée sur 2 seuils :  
600 € si les rémunérations sont en dessous de 2 SMIC  
400 si les rémunérations sont entre 2 SMIC et 3 SMIC
2. L'intéressement, la participation et son complément : entre 2.900 € et 4.190 € nets.
3. Une enveloppe de 2.6% de la masse salariale consacrée aux augmentations générales et individuelles pour toutes les catégories socio professionnelles.

Ce sont des résultats d'une négociation âpre et longue. Nous avons obtenu des résultats au-delà des engagements de l'Accord du NEC et les salariés non concernés par le versement de la prime Macron auront une mesure compensatoire.

Il faut également noter des mesures phares telles que :

- La levée de la modération salariale de l'accord de Rennes permettant une augmentation générale de 1.4% de la masse salariale pour les ouvriers, employés et techniciens. En complément, des augmentations individuelles de 1.4% de la masse salariale seront données aux agents de maîtrise et aux ingénieurs/cadres.
- La réévaluation des primes, notamment la prime de transport.
- Un complément de 0.2 % de la masse salariale pour le repositionnement et la promotion des IC/Cadres.
- L'augmentation de la part variable pour plus de la moitié des ingénieurs/cadres

Certaines des revendications de la CFE-CGC ont été entendues par la Direction, notamment pour les IC/Cadres et pour l'établissement de Rennes. Mais, nous regrettons que l'augmentation de la masse salariale ne soit pas exceptionnelle comme les résultats financiers annoncés ce matin.

### **Contact presse**

Anh-Quan NGUYEN  
Délégué syndical central PSA  
Mobile : 06 20 77 17 30 email : anhquan.nguyen@mpsa.com